

Novartis et Cephalon : 1^{ers} laboratoires pharmaceutiques certifiés pour leur activité de visite médicale

Mise en place par le CEPS (Comité Economique des Produits de Santé) et le LEEM (Les Entreprises du Médicament), la charte de la visite médicale est devenue à la demande de la HAS (Haute Autorité de Santé) un référentiel de certification. SGS ICS, après avoir participé au groupe de travail pour l'élaboration du référentiel et réalisé l'étude de faisabilité, a attribué respectivement les 12 et 31 janvier 2007 la certification à Cephalon et Novartis, qui deviennent ainsi les 1^{ers} laboratoires certifiés en France sur cette activité.

Avec plus de 600 visiteurs médicaux pour Novartis et 120 pour Cephalon, la visite médicale constitue une activité sensible pour les laboratoires pharmaceutiques. Dès sa publication en 2004, les deux groupes ont adopté et appliqué la charte du secteur. La certification constitue donc pour eux une suite logique et un aboutissement. Pour la Direction de Novartis Pharma SAS, qui se réjouit de ce résultat : " *La certification confirme les efforts continus d'amélioration de la qualité déployés par l'ensemble des salariés de Novartis Pharma, depuis plusieurs années* ". Valérie Michaud - chef de projet Charte de la visite médicale / affaires réglementaires chez Cephalon ajoute : " *Cette certification est l'aboutissement d'une collaboration étroite entretenue avec les responsables du Leem et de la Haute Autorité de Santé au cours de la phase pilote. Elle démontre la forte implication de l'ensemble des départements de l'entreprise* ".

Désormais SGS ICS attend l'audit du COFRAC (Comité français d'accréditation) pour obtenir son accréditation. Il devrait avoir lieu courant avril. Il portera sur son organisation interne et sa méthode d'audit. Le COFRAC observera les pratiques de SGS pendant la réalisation de l'audit de certification du laboratoire Grünenthal. Pour Philippe Fusiller - Président de SGS ICS - " *Cette certification est naturelle pour SGS car le groupe a déjà développé de nombreuses prestations dans le secteur de la santé tels que le marquage CE ou la certification des dispositifs médicaux. SGS ICS participe aussi à divers groupes de travail, pilotés par la HAS* ".

Avec son réseau de laboratoires spécialisés dans l'évaluation du médicament, le groupe SGS propose des prestations complémentaires comme les contrôles qualité ou les développements et validations de méthodes.

Contact SGS ICS

Caroline Pavlovic : 01 41 24 86 69
caroline.pavlovic@sgs.com
www.fr.sgs.com/certification